

RAPPORT ANNUEL 2020

en temps de pandémie



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU SAINT-MAURICE

*« La fondation philanthropique
plus que jamais au service de la
communauté avec résilience et
engagement »*

Table des matières

3-4	Message du Président du Conseil d'administration
5	Présentation et objectifs
6	Les membres du Bureau des Gouverneurs
7	Les membres du Conseil d'administration
8	Développement philanthropique
9	Rapport du Comité de Placement
10	Rapport d'activités
11	L'Assemblée générale annuelle
12	« En temps de pandémie »
13	Perspectives pour l'année 2021
14	États financiers audités



Message du Président

L'année 2020 aura été fertile en rebondissements à la Fondation communautaire du Saint-Maurice. En raison de la COVID-19, le Conseil d'administration, ses comités et l'équipe de la permanence ont dû s'ajuster et composer différemment tant sur le côté professionnel qu'interpersonnel.

Après des rendements inégalés en 2019, la Fondation débutait 2020 en espérant poursuivre ses efforts pour se positionner comme partenaire majeur de la philanthropie en Mauricie et au Centre-du-Québec.

La pandémie résultant de la COVID-19 a affecté de façon majeure, tous les secteurs d'activités de la société, notamment l'économie et le niveau de revenu des individus et des organisations.

À la Fondation communautaire du Saint-Maurice, malgré deux premiers trimestres difficiles, l'année 2020 se termine par un rendement de 5,94%, avant frais de gestion. Le Comité de Placement a été vigilant et en contact très fréquent avec nos gestionnaires de portefeuille, la Financière Banque Nationale et Gestion Privée Desjardins.

Le dossier majeur de l'année 2020 a été la participation de la Fondation communautaire du Saint-Maurice à un Fonds d'urgence à l'appui communautaire (FUAC), un fonds de 351 millions du Gouvernement du Canada. Les Fondations communautaires du Canada ont été mandatées par le Gouvernement du Canada pour gérer un montant de 75 millions. Centraide Canada et la Croix-Rouge participaient également au déploiement du FUAC.

Ainsi notre Fondation a administré deux(2) cycles de distribution de subventions pour venir en aide à des organismes communautaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ces organismes déposaient des projets leur permettant d'adapter et de maintenir leurs activités en raison de la COVID-19. Près de 1,2 million ont été remis chez nous en subventions de juin à décembre 2020.

Ce programme a permis à notre Fondation de se faire connaître comme acteur important en philanthropie et de travailler avec les organismes actifs en développement social de notre territoire.

Le plan de communication, adopté en 2019, a démarré au printemps 2020. Sous la direction de notre collègue Claude Noël, des capsules de quinze(15) secondes ont été produites et diffusées sur Radio-Canada et 106,9 FM. Ces capsules expliquaient le rôle de la Fondation communautaire du Saint-Maurice sous le thème « Un secret bien gardé ». Le plan de communication se poursuivra en 2021.

Un(1) nouveau fonds s'est joint à la Fondation en 2020 et des présentations virtuelles et présentiellees ont aussi été faites par les bénévoles et la permanence et pourraient amener des contributions importantes dans les prochains mois. Notre Fondation a maintenant plus de 5,5 millions d'actifs.

Le Conseil d'administration s'est rencontré à cinq(5) reprises. En raison de la pandémie et compte tenu des délais accordés par l'Agence du Revenu du Canada, notre Assemblée générale annuelle 2019, s'est tenue en présentiel le 30 septembre 2020.

Avec la campagne majeure de vaccination amorcée depuis le début de l'année 2021, nous avons espoir de retourner progressivement à un fonctionnement normal dans nos communautés.

Un merci sincère, en cette année particulière, à nos créateurs de fonds pour leur confiance, aux membres du Bureau des gouverneurs et aux administrateurs pour leur engagement ainsi qu'à la permanence qui assure avec compétence la gestion des opérations. En ce qui concerne la permanence, une nouvelle ressource s'est jointe pour seconder le travail administratif et permettre une poursuite accrue des représentations.

En 2020, la Fondation communautaire du Saint-Maurice a démontré qu'elle était plus que jamais au service de sa communauté, avec résilience et engagement.

Pierre Lamothe

Président du Conseil d'administration

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits et grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vous souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

Notre mission a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Avec la constitution et la gestion de fonds permanents, elle compose avec l'évolution de la société et les besoins des prochaines générations.

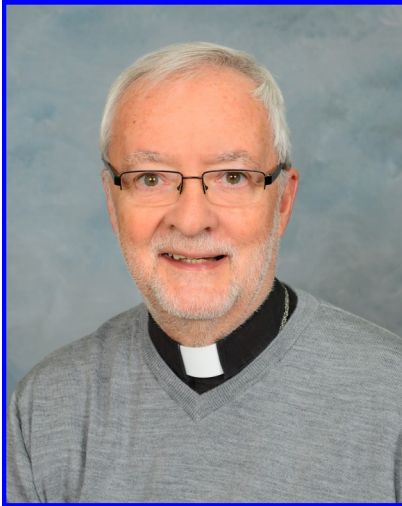
La Fondation communautaire du Saint-Maurice a les objectifs suivants:

1. Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
2. Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces, legs, promesses de dons, fonds commémoratifs, dons d'assurance-vie).
3. Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer les placements avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports et des loisirs.
4. Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de bienfaisance de la collectivité de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence. Elle s'inspire de principes élevés de morale et de justice, l'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

Membres du Bureau des Gouverneurs



MONSEIGNEUR LUC BOUCHARD
Évêque de Trois-Rivières



HONORABLE ALAIN BOLDUC
*Juge de la Cour supérieure
du Québec*



YVON LAPLANTE
*Directeur Service des communications
Université du Québec à Trois-Rivières*



DENIS GÉLINAS
Représentant de Centraide Mauricie

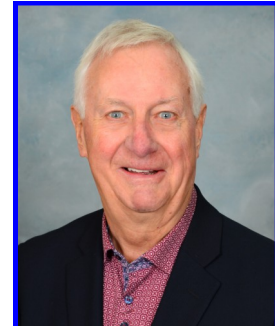
Membres du Conseil d'administration



PIERRE LAMOTHE
Président du CA



LISE BEAULIEU
Vice-présidente du CA



GASTON BOLDUC
Trésorier du CA



SUZANNE MONGRAIN ROSS
Secrétaire du CA



JEAN-GUY DOUCET
Administrateur



Me MANON BEAUMIER
Administratrice



CLAUDE NOËL
Administrateur



MICHELINE GOUIN
Administratrice



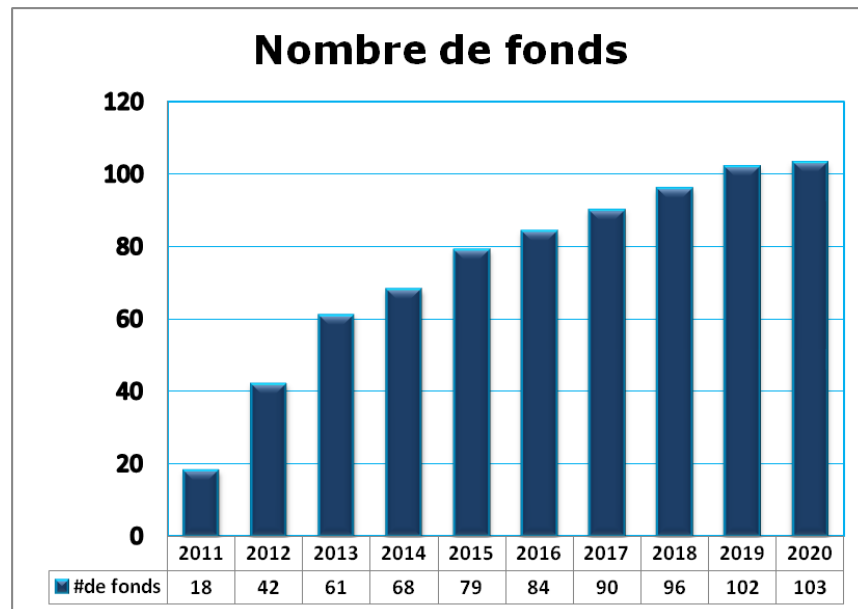
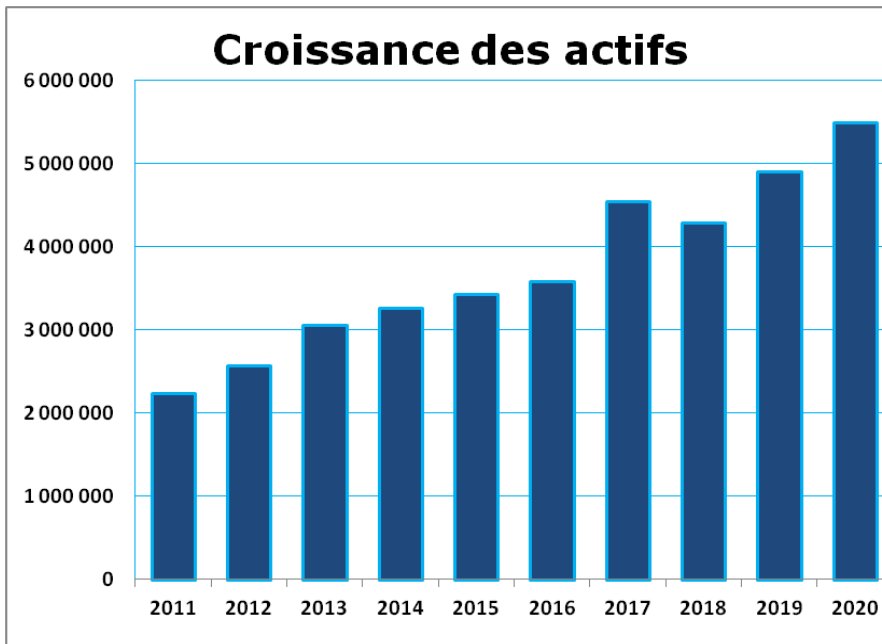
JACQUES FRASER
Administrateur



JOSÉE GRANDMONT
Administratrice

Développement Philanthropique

Un(1) nouveau fonds s'est joint à la Fondation en 2020 et des présentations virtuelles et présentiellees ont aussi été faites par les bénévoles et la permanence et pourraient amener des contributions importantes dans les prochains mois. Les contributions 2020 totalisent plus de 375 milles dollars et nos actifs se situent à plus de 5,5 millions.

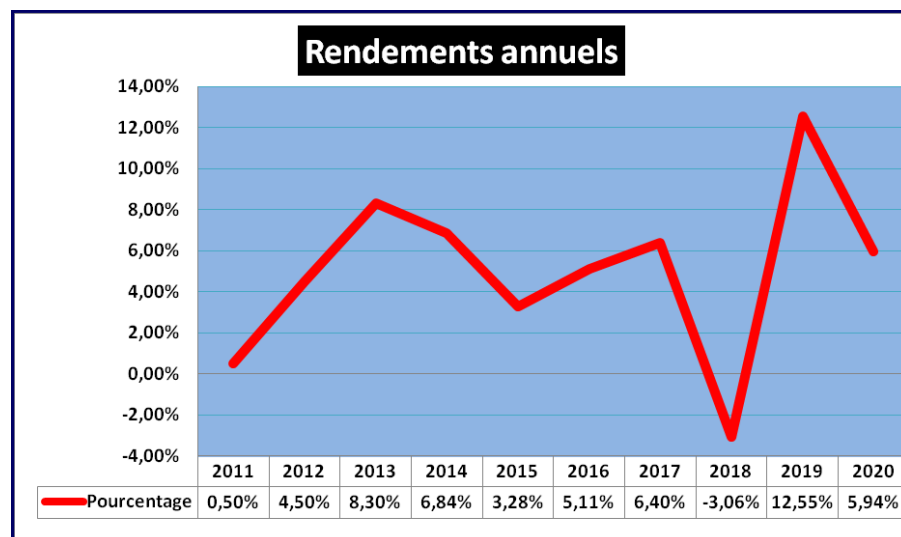
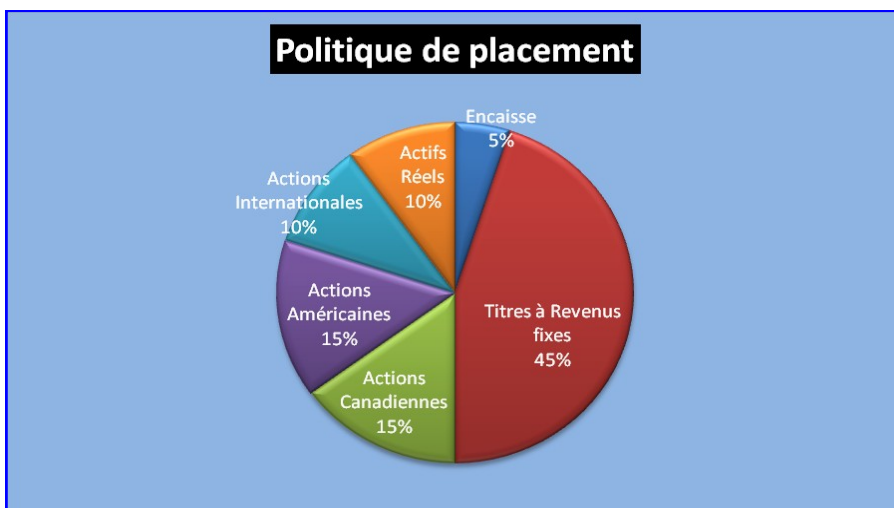


Rapport du Comité de Placement

En raison de la pandémie, le Comité de Placement s’est réuni virtuellement à plusieurs reprises avec nos gestionnaires de portefeuille, Financière Banque Nationale et Gestion Privée Desjardins.

Malgré deux premiers trimestres difficiles, le marché s’est redressé et l’année 2020 se termine par un rendement de 5,94% avant frais de gestion et la moyenne des 10 dernières années est de 5.04 %.

Tout au long de cette année, le Comité de Placement a pris la décision de garder le cap sur la Politique de Placement.



Rapport d'activités

Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu 5 rencontres virtuelles.

Les réunions se sont tenues de janvier à décembre 2020, date de la fin de l'année financière.

Le Comité des placements s'est aussi réuni virtuellement à plusieurs reprises pour suivre l'évolution des marchés boursiers. De plus, en collaboration avec nos gestionnaires de portefeuille et avec l'approbation du CA, aucun changement à la politique de placement n'a été effectué en 2020.

Le plan de communication adopté en 2019 a démarré au printemps 2020. Des capsules de quinze(15) secondes ont été produites et diffusées sur Radio-Canada et 106,9FM. Ces capsules expliquaient le rôle de la Fondation communautaire du Saint-Maurice sous le thème « Un secret bien gardé ».

Ces capsules peuvent être visionnées sur notre site WEB:

www.directionfondationcommunautairedestm.ca

Rencontre des fondations communautaires

Deux rencontres virtuelles, organisées par les dirigeants des Fondations communautaires du Canada ont réunis les Fondations communautaires francophones du Canada. Ces rencontres ont permis d'échanger sur la gestion en mode pandémie, sur le Programme Fonds d'urgence à l'appui communautaire (FUAC) et sur les nouveaux outils disponibles et accessibles sur le site WEB de FCC.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaire de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle 2020 a été reportée en septembre 2020, compte tenu des délais accordés par l'Agence du Revenu du Canada. L'assemblée a pu se tenir en présentiel tout en respectant les mesures sanitaires. L'AGA, est pour la Fondation, l'occasion de remercier les créateurs de fonds et les membres gouverneurs et administrateurs pour leur confiance et leur engagement.

Fondation communautaire du Saint-Maurice



En temps de pandémie.....

Conseil d'administration virtuels et présentiels.

Gestion du Programme Fonds d'urgence à l'appui communautaire (FUAC).

Télétravail de l'équipe de la permanence.

Découverte du ZOOM et de nouvelles plateformes numériques.

Découverte de beaucoup de nouveaux vocabulaires à intégrer dans notre quotidien:



CA VA BIEN ALLER

Coronavirus - COVID-19

Santé publique - Infectiologue

Masque - Confinement

Distanciation 1 mètre 2 mètres

Mesures socio-sanitaires - Désinfectant

Virtuel - Présentiel

Théorie du complot

Vaccination: Pfizer, Moderna, AstraZeneca

Perspectives pour l'année 2021

Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs dossiers, les accompagner dans toutes les étapes administratives.

Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.

Travailler au positionnement de notre fondation philanthropique en lien avec les organismes en développement social et communautaire.

Se rapprocher du secteur municipal afin de mieux faire connaître les actions de notre fondation.

Travailler de concert avec le Comité de placement et nos gestionnaires de portefeuille en lien avec notre Politique de placement.

Travailler avec le Comité des relations publiques et communications pour développer les outils de communications médiatiques et sur le WEB.

Participer aux rencontres avec les Fondations communautaires du Canada et du Québec.

Poursuivre les présentations de la Fondation auprès des gens de la communauté.

Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice

90 rue des Casernes

Trois-Rivières, QC G9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel

direction@fondationcommunautairedestm.ca

Site Web

www.fondationcommunautairedestm.ca